

**FR**

***ANNEXE***

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU  
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

**AOPACK 35% - DUROX LRA - DUROX LRD**

**Type(s) de produit**

TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux

**Numéro d'autorisation:** FR-2024-0033

**Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides:** FR-0016609-0000

## Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

### 1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

|                                 |                                       |
|---------------------------------|---------------------------------------|
| Nom commercial/noms commerciaux | AOPACK 35 %<br>DUROX LRA<br>DUROX LRD |
|---------------------------------|---------------------------------------|

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

|   |         |  |
|---|---------|--|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation                     | Nom     | Evonik Operations GmbH                             |
|   | Adresse | Rellinghauser Straße 1-11 45128 Essen<br>Allemagne |
| Numéro de l'autorisation  |         | FR-2024-0033                                       |
| <i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i> |         | FR-0016609-0000                                    |
| Date de l'autorisation  |         | 14/06/2024   |
| Date d'expiration de l'autorisation                               |         | 16/04/2034   |

### 1.3. Fabricant(s) du produit

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant                     | Evonik España y Portugal SA   |
| Adresse du fabricant                 | c/ Afueras s/n 50784 La Zaida (Saragosse) Espagne                             |
| Emplacement des sites de fabrication | Evonik España y Portugal SA c/ Afueras s/n 50784 La Zaida (Saragosse) Espagne |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant                     | Evonik Peroxid GmbH   |
| Adresse du fabricant                 | Industriestraße 1 AT-9721 Weißenstein Autriche                            |
| Emplacement des sites de fabrication | Evonik Peroxid GmbH site 1 Industriestraße 1 AT-9721 Weißenstein Autriche |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant                     | Evonik Antwerpen N.V.   |
| Adresse du fabricant                 | Tijsmanstunnel West 4 2040 Antwerpen Belgique                       |
| Emplacement des sites de fabrication | Evonik Antwerpen N.V. Tijsmanstunnel West 4 2040 Antwerpen Belgique |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant                     | Evonik Operations GmbH  |
| Adresse du fabricant                 | Untere Kanalstraße 3 79618 Rheinfelden Allemagne                        |
| Emplacement des sites de fabrication | Evonik Operations GmbH Untere Kanalstraße 3 79618 Rheinfelden Allemagne |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant                     | RNM Produtos Químicos, S.A.   |
| Adresse du fabricant                 | Rua Da Fabrica N°123 4765-080 Carreira, Famalicão Portugal  |
| Emplacement des sites de fabrication | RNM Produtos Químicos, S.A. Site 1 Avenida das Searas, s/n 4760-329 Landim, Vila Nova de Famalicão Portugal |

---

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Substance active                     | Peroxyde d'hydrogène  |
| Nom du fabricant                     | Evonik España y Portugal SA   |
| Adresse du fabricant                 | c/ Afueras s/n 50784 La Zaida (Saragosse) Espagne                             |
| Emplacement des sites de fabrication | Evonik España y Portugal SA c/ Afueras s/n 50784 La Zaida (Saragosse) Espagne |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Substance active                     | Peroxyde d'hydrogène  |
| Nom du fabricant                     | Evonik Peroxid GmbH   |
| Adresse du fabricant                 | Industriestraße 1 AT-9721 Weißenstein Autriche                            |
| Emplacement des sites de fabrication | Evonik Peroxid GmbH site 1 Industriestraße 1 AT-9721 Weißenstein Autriche |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Substance active                     | Peroxyde d'hydrogène  |
| Nom du fabricant                     | Evonik Antwerpen N.V.   |
| Adresse du fabricant                 | Tijsmanstunnel West 4 2040 Antwerpen Belgique                       |
| Emplacement des sites de fabrication | Evonik Antwerpen N.V. Tijsmanstunnel West 4 2040 Antwerpen Belgique |

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Substance active                     | Peroxyde d'hydrogène  |
| Nom du fabricant                     | Evonik Operations GmbH  |
| Adresse du fabricant                 | Untere Kanalstraße 3 79618 Rheinfelden Allemagne                        |
| Emplacement des sites de fabrication | Evonik Operations GmbH Untere Kanalstraße 3 79618 Rheinfelden Allemagne |

---

## Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

| Nom commun           | Nom IUPAC | Fonction         | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Peroxyde d'hydrogène |           | substance active | 7722-84-1  | 231-765-0 | 35 % (p/p) |

### 2.2. Type(s) de formulation

SL Concentré soluble

### Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

|                      |  |
|----------------------|--|
| Mentions de danger   | <p>H272: Peut aggraver un incendie; comburant.</p> <p>H302: Nocif en cas d'ingestion.</p> <p>H315: Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H318: Provoque des lésions oculaires graves.</p> <p>H335: Peut irriter les voies respiratoires.</p> <p>H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>   |
| Conseils de prudence | <p>P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.</p> <p>P220: Tenir à l'écart des vêtements et d'autres matières combustibles.</p> <p>P261: Éviter de respirer les vapeurs.</p> <p>P271: Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P312: Call a POISON CENTER/doctor/.../if you feel unwell.</p> <p>P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.</p> <p>P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.</p> <p>P301+P312: IF SWALLOWED: Call a POISON CENTER/doctor/... if you feel unwell.</p> <p>P330: Rincer la bouche.</p> <p>P280: Porter des gants de protection.</p> <p>P280: Porter un équipement de protection des yeux.</p> <p>P310: Immediately call a POISON CENTER/doctor/...</p> <p>P302 + P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment l'eau.</p> <p>P332 + P313: En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.</p> <p>P362 + P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> |

---

P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P370 + P378: En cas d'incendie: Utiliser de l'eau pour l'extinction.

P403 + P233: Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405: Garder sous clef.

P273: Éviter le rejet dans l'environnement.

P501: Éliminer le dans conformément à la réglementation.

## Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

### 4.1. Description de l'utilisation

**Tableau 1. Désinfection des emballages aseptiques par immersion automatisée en système clos**

|   |   |
|---|---|
| Type de produit   | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux  |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | -   |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)      | Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: bactéries<br>Stade de développement: non précisé<br><br>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: levures<br>Stade de développement: non précisé<br><br>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: spores bactériennes<br>Stade de développement: non précisé |
| Domaine(s) d'utilisation                                      | utilisation en intérieur  |
| Méthode(s) d'application                                      | Méthode d'application: autre: Immersion<br><br>Description détaillée: Immersion automatisée en système clos   |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer                | Taux d'application: Prêt à l'emploi<br><br>Dilution (%): 0<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Les conditions d'emploi dépendent de la machine utilisée ;<br>Température $\geq 65$ °C pour un temps de contact $\geq 6,6$ s<br>ou<br>Température $\geq 80$ °C pour un temps de contact $\geq 2,5$ s<br>1 seule application                          |
| Catégorie(s) d'utilisateurs                                   | professionnels  |
| Dimensions et matériaux d'emballage                           | Bidon: PEHD ; 5, 20, 25, 30 et 60 L<br>Baril: PEHD ; 220 L<br>IBC: PEHD ; 1000 L  |

#### 4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Utiliser selon les instructions d'emploi de l'appareil utilisé.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant application.
- L'utilisateur doit toujours procéder à une validation microbiologique de la désinfection après quoi un protocole de désinfection des emballages aseptiques peut être établi et utilisé par la suite.
- Laisser sécher les surfaces avant remplissage.

#### 4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Les mesures des rejets sur le lieu de travail avec un équipement de mesure approprié doivent être effectuées lors de la mise en œuvre de l'usine de conditionnement aseptique, à intervalles réguliers (intervalles annuels recommandés) et après toute modification des conditions limites pertinentes. Les réglementations nationales relatives aux mesures sur le lieu de travail doivent être respectées.
- Pendant le fonctionnement, assurer une ventilation adéquate le long des machines (LEV) et dans les halls industriels (ventilation technique).
- Le produit ne doit être transféré que dans des canalisations fermées après mélange et chargement. Les flux de produits et d'eaux usées à ciel ouvert ne sont pas autorisés.
- L'application doit être utilisée uniquement dans des machines de conditionnement aseptique fermées, sans émission dans l'eau et avec une émission négligeable dans l'air. Les émissions dans l'air doivent être contrôlées par la machine, par exemple avec traitement catalytique ou par épurateur de gaz.
- Lors des tâches de maintenance manuelle, assurer une ventilation adéquate à l'intérieur de la machine (LEV) avant d'ouvrir les portes de la zone aseptique.
- Lors de la maintenance (nettoyage manuel, incidents techniques, réparation), porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné de minimum 10 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection au minimum de catégorie III type 6 (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

#### 4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

### 4.2. Description de l'utilisation

**Tableau 2. Désinfection des emballages aseptiques par pulvérisation automatisée en système clos**

|   |  |
|---|--|
| Type de produit   | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux                                     |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Le peroxyde d'hydrogène est utilisé pour la désinfection des installations de distribution et de stockage d'eau potable, |

|  |  |
|--|--|
|  | des conduites et des réservoirs. Le produit est dilué à la dose d'utilisation avant son application.   |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | <p>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br/> Nom commun: autre: bactéries<br/> Stade de développement: non précisé</p> <p>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br/> Nom commun: autre: levures<br/> Stade de développement: non précisé</p> <p>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br/> Nom commun: autre: champignons<br/> Stade de développement: non précisé</p> |
| Domaine(s) d'utilisation                                 | utilisation en intérieur   |
| Méthode(s) d'application                                 | <p>Méthode d'application: Pulvérisation</p> <p>Description détaillée: Pulvérisation automatisée en système clos<br/> Méthode d'application:</p> <p>Description détaillée: -</p>  |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer           | <p>Taux d'application: Prêt à l'emploi 0,1-1 mL de produit / emballage</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications:<br/> Les conditions d'emploi dépendent de la machine utilisée ;<br/> Température: 75-85°C<br/> Temps de contact: ≥ 20 secondes<br/> Une seule application</p>   |
| Catégorie(s) d'utilisateurs                              | professionnels   |
| Dimensions et matériaux d'emballage                      | <p>Bidon: PEHD ; 5, 20, 25, 30 et 60 L<br/> Baril: PEHD ; 220 L<br/> IBC: PEHD ; 1000 L</p>  |

#### 4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Utiliser selon les instructions d'emploi de l'appareil utilisé.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant application.
- L'utilisateur doit toujours procéder à une validation microbiologique de la désinfection après quoi un protocole de désinfection des emballages aseptiques peut être établi et utilisé par la suite.
- Laisser sécher les surfaces avant remplissage.

#### 4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Les mesures des rejets sur le lieu de travail avec un équipement de mesure approprié doivent être effectuées lors de la mise en œuvre de l'usine de conditionnement aseptique, à intervalles réguliers (intervalles annuels recommandés) et après toute modification des conditions limites pertinentes. Les réglementations nationales relatives aux mesures sur le lieu de travail doivent être respectées.
- Pendant le fonctionnement, assurer une ventilation adéquate le long des machines (LEV) et dans les halls industriels (ventilation technique).
- Le produit ne doit être transféré que dans des canalisations fermées après mélange et chargement. Les flux de produits et d'eaux usées à ciel ouvert ne sont pas autorisés.
- L'application en aérosol ou en vapeur doit être utilisée uniquement dans des machines de conditionnement aseptique fermées, sans émission dans l'eau et avec une émission négligeable dans l'air. Les émissions dans l'air doivent être contrôlées par la machine, par exemple avec traitement catalytique ou par épurateur de gaz.
- Lors des tâches de maintenance manuelle, assurer une ventilation adéquate à l'intérieur de la machine (LEV) avant d'ouvrir les portes de la zone aseptique.
- Lors de la maintenance (nettoyage manuel, incidents techniques, réparation), porter: un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné de minimum 10 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection au minimum de catégorie III type 6 (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

#### **4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### **4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

### **4.3. Description de l'utilisation**

**Tableau 3. Désinfection des surfaces dures non poreuses par vaporisation avec le procédé VHP**

|   |  |
|---|--|
| Type de produit   | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux   |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Désinfection du matériau d'emballage pour les denrées alimentaires par immersion dans un bain contenant le produit (35 % de substance active), au moyen d'une machine d'emballage aseptique. |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)      | Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: bactéries   |

|  |  |
|--|--|
|  | Stade de développement: non précisé<br>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: levure<br>Stade de développement: non précisé  |
| Domaine(s) d'utilisation                       | utilisation en intérieur   |
| Méthode(s) d'application                       | Méthode d'application: autre: Vaporisation<br>Description détaillée: Vaporisation avec le procédé automatique VHP (« Vaporized Hydrogen Peroxide »)  |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: ca. 1092 mg/m <sup>3</sup><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Temps de contact: ≥ 4 heures<br>Humidité relative: 40 - 80%<br>Température ambiante<br>Application journalière, sans dépasser 3 fois par jour |
| Catégorie(s) d'utilisateurs                    | professionnels   |
| Dimensions et matériaux d'emballage            | Bidon: PEHD ; 5, 20, 25, 30 et 60 L<br>Baril: PEHD ; 220 L<br>IBC : PEHD ; 1000 L  |

#### 4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Préparer la zone à décontaminer en éliminant les liquides stagnants et les souillures visibles par essuyage. Nettoyer soigneusement les surfaces. Les portes des armoires doivent être ouvertes, les surfaces doivent être séchées et les zones humides (telles que les éviers et les cuvettes des toilettes) doivent être désinfectées à l'aide de produits alternatifs appropriés. Installer des indicateurs biologiques et chimiques pour valider le cycle de désinfection.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non poreuses.
- Le volume de la pièce est compris entre 30 et 150 m<sup>3</sup>. Pour des volumes supérieurs à 150 m<sup>3</sup>, utiliser plusieurs appareils afin d'atteindre la dose efficace.
- L'utilisateur doit toujours effectuer au préalable une validation microbiologique de la désinfection dans les locaux à désinfecter (ou dans un local standard approprié, le cas échéant) avec les appareils à utiliser, après quoi un protocole de désinfection de ces locaux peut être établi et utilisé par la suite.

#### 4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

- Aucun accès à la zone traitée n'est permis aux personnes durant le traitement.
- Durant l'aération et avant la réentrée dans la zone traitée, la concentration en peroxyde d'hydrogène dans l'air doit être vérifiée et être inférieure à l'AEC de 1,25 mg/m<sup>3</sup> ou aux valeurs de référence nationales correspondantes avec des mesures techniques et organisationnelles (par exemple, capteurs / bandelette de test, période de ventilation définie...).
- L'utilisateur professionnel ne peut entrer dans la zone traitée qu'en cas de situation d'urgence ou pour réactiver la ventilation avec l'utilisation d'un équipement de protection respiratoire contre les vapeurs avec un

facteur de protection assigné de 40 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation). La réentrée est donc possible uniquement quand la concentration en peroxyde d'hydrogène est inférieure à 36 ppm (50 mg/m<sup>3</sup>) ou inférieure à 40 fois la valeur de référence nationale.

**4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

**4.4. Description de l'utilisation**

**Tableau 4. Désinfection des surfaces internes des réseaux de distribution d'eau potable par nettoyage en place (NEP)**

|   |  |
|---|--|
| Type de produit   | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux   |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | -  |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)      | Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: bactéries<br>Stade de développement: non précisé<br><br>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: champignons<br>Stade de développement: non précisé |
| Domaine(s) d'utilisation                                      | utilisation en intérieur   |
| Méthode(s) d'application                                      | Méthode d'application: autre: Nettoyage en Place (NEP)<br><br>Description détaillée:   |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer                | Taux d'application: 4 % (p/p)<br><br>Dilution (%): 4 Dilution (%): 0<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Temps de contact:<br>Bactéries : 15 min<br>Champignons : 180 min<br>Température: 20°C<br>Une seule application  |

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
|                                     |   |
| Catégorie(s) d'utilisateurs         | professionnels  |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bidon: PEHD ; 5, 20, 25, 30 et 60 L<br>Baril: PEHD ; 220 L<br>IBC : PEHD ; 1000 L |

#### 4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Avant le début de la désinfection, vider le contenu (eau potable) des tuyaux. Nettoyer mécaniquement les souillures visibles.
- Après le temps de contact approprié, rincer les surfaces des tuyaux et containers à l'eau avant de les remplir de nouveau avec de l'eau potable.

#### 4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Lors de la maintenance (nettoyage manuel, incidents techniques, réparation), porter: un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné de minimum 10 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection au minimum de catégorie III type 6 (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

#### 4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

#### 4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

#### 4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

#### 4.5. Description de l'utilisation

#### Tableau 5. Désinfection des surfaces dures intérieures des systèmes clos par nettoyage en place (NEP)

|                 |  |
|-----------------|--|
| Type de produit | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux |
|-----------------|--|

|   |   |
|---|---|
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | -   |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)      | Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: bactéries<br>Stade de développement: non précisé<br><br>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: levures<br>Stade de développement: non précisé<br><br>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: champignons<br>Stade de développement: non précisé |
| Domaine(s) d'utilisation                                      | utilisation en intérieur  |
| Méthode(s) d'application                                      | Méthode d'application: autre: Nettoyage en place (NEP)<br><br>Description détaillée: -  |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer                | Taux d'application: ca.5 % (p/p)<br><br>Dilution (%): 5<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Temps de contact:<br>Bactéries, levures : 15 min<br>Champignons : 180 min<br>Température: 20°C<br>Une seule application   |
| Catégorie(s) d'utilisateurs                                   | professionnels  |
| Dimensions et matériaux d'emballage                           | Bidon: PEHD ; 5, 20, 25, 30 et 60 L<br>Baril: PEHD ; 220 L<br>IBC : PEHD ; 1000 L   |

#### 4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Avant le début de la désinfection, vider le contenu des tuyaux et des containers. Nettoyer mécaniquement les souillures visibles.
- Après le temps de contact approprié, rincer les surfaces des tuyaux et containers à l'eau avant de les remplir de nouveau avec de l'eau potable.

#### 4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Lors de la maintenance (nettoyage manuel, incidents techniques, réparation), porter: un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné de minimum 10 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection au minimum de catégorie III type 6 (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

---

**4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

**4.6. Description de l'utilisation**

**Tableau 6. Désinfection des bouchons de liège par pulvérisation automatisée en système clos**

|  |   |
|--|---|
| Type de produit  | TP04: Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux  |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: bactéries<br>Stade de développement: non précisé<br><br>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: levures<br>Stade de développement: non précisé<br><br>Nom scientifique: autre: pas de donnée<br>Nom commun: autre: Champignons<br>Stade de développement: non précisé |
| Domaine(s) d'utilisation                                 | utilisation en intérieur  |
| Méthode(s) d'application                                 | Méthode d'application: Pulvérisation - Pulvérisation automatisée en système clos<br><br>Description détaillée:  |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer           | Taux d'application: 1mL de produit /bouchon de liège (temps de pulvérisation: 20-50s).<br><br>Dilution (%): 0 Dilution (%): prêt à l'emploi<br><br>Nombre et fréquence des applications:<br>Temps de contact : 30 min<br>Température : 20°C<br>Une seule application  |

---

|                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| Catégorie(s) d'utilisateurs         | professionnels  |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bidon: PEHD ; 5, 20, 25, 30 et 60 L<br>Baril: PEHD ; 220 L<br>IBC : PEHD ; 1000 L |

#### **4.6.1. Consignes d'utilisation spécifiques**

- Utiliser selon les instructions d'emploi de l'appareil utilisé.
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant application.
- Veiller à mouiller complètement les surfaces.
- Laisser sécher les surfaces avant utilisation.

#### **4.6.2. Mesures de gestion des risques spécifiques**

Lors de la maintenance (nettoyage manuel, incidents techniques, réparation), porter: un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné de minimum 10 (le type de masque doit être précisé par le titulaire de l'autorisation), des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit), une combinaison de protection au minimum de catégorie III type 6 (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).

#### **4.6.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

#### **4.6.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

#### **4.6.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

---

## Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION<sup>1</sup>

### 5.1. Consignes d'utilisation

- Destiné uniquement à un usage professionnel.
- Lire attentivement l'étiquette et bien respecter toutes les instructions.
- Respecter les conditions d'utilisation du produit (concentration, temps de contact, température, pH, ...).
- Se référer au plan d'hygiène en place pour s'assurer que le niveau d'efficacité nécessaire est atteint.
- Informer le détenteur de l'autorisation en cas d'inefficacité du traitement.
- Rincer le matériel traité à l'eau potable après application.

### 5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des gants de protection résistants aux produits chimiques conformes aux requis de la norme européenne EN 374 pendant la phase de manipulation du produit (le matériau des gants doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- Porter une combinaison de protection (au minimum de type 6, EN 13034) imperméable au produit biocide (le matériau de la combinaison doit être précisé par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit).
- L'utilisation de lunettes de protection est obligatoire lors de la manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire avec un facteur de protection assigné de minimum 10 lors de la phase de mélange et chargement. Il convient de porter au minimum un appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé avec casque/capuche/masque (TH1/TM1) ou un demi-masque/masque complet équipé d'un filtre de combinaison gaz [type de filtre (lettre de code, couleur) à préciser par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit].
- Eviter le contact avec les yeux et la peau.
- Ne pas utiliser sur les vêtements.
- Eviter l'inhalation de vapeurs.
- Utiliser dans un endroit bien ventilé.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
- Tenir à l'écart des sources de chaleur et des matériaux combustibles.

### 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avalier. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés.

---

<sup>1</sup>Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

---

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.

- **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- Informations au personnel de santé / au médecin: Les yeux doivent également être rincés à plusieurs reprises en cas d'exposition oculaire à des produits chimiques alcalins ( $\text{pH} > 11$ ), des amines et des acides comme l'acide acétique, l'acide formique ou l'acide propionique.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égiers, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

#### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Conserver dans le conditionnement original dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger du soleil.
- Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Tenir à l'écart des matières combustibles.
- Garder le contenant bien fermé.
- Tenir à l'écart des matériaux incompatibles: acides, bases, métaux, sels de métaux, agents réducteurs, matériaux organiques, substances inflammables. La zone de stockage doit être faite de matériaux non combustibles et imperméables.
- Durée de conservation du produit dans son emballage: 24 mois.
- Durée de stockage dans les conditions de transport (citernes en acier inoxydable) : 3 mois

---

## **Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS**

- Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
- Le titulaire de l'autorisation doit signaler tout incident observé lié à l'efficacité aux autorités compétentes.